

### 1 Désignation du produit, de la préparation et de la société

#### Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit **3-Hexanone**

Code du produit B20791  
L04492

Producteur/fournisseur : Alfa Aesar GmbH & Co.KG  
Zeppelinstrasse 7  
D-76185 Karlsruhe / Germany

E-mail: gcat@matthey.com  
www.alfa-chemcat.com

Service chargé des renseignements : Département sécurité du produit  
Renseignements en cas d'urgence : Gifnotruf Universität Mainz / Poison Information Center Mainz  
www.giftinfo.uni-mainz.de Telefon:+49(0)6131/19240

### 2 Identification des dangers

#### Principaux dangers:



F Facilement inflammable

#### Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

R 11 Facilement inflammable.

#### Système de classification :

#### H/MIS-ratings (gamme 0-4)

#### (Hazardous Materials Identification System)

HEALTH	1	Santé (effets aigus) = 1
FIRE	3	Inflammabilité = 3
REACTIVITY	1	Réactivité = 1

#### Éléments d'étiquetage SGH



**Danger**

#### Prévention:

#### Stockage:

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

### 3 Composition/informations sur les composants

#### Nom chimique usuel (ou nom générique)

Désignation (No. CAS) 3-Hexanone (CAS# 589-38-8)

#### Code(s) d'identification

#### No. EINECS :

209-645-4

### 4 Premiers secours

#### après inhalation :

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

#### après contact avec la peau :

Demander immédiatement conseil à un médecin  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

#### après contact avec les yeux :

Demander immédiatement conseil à un médecin

#### après ingestion :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

Demander immédiatement conseil à un médecin

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

#### Moyens d'extinction:

CO2, sable, poudre d'extinction. ne pas utiliser d'eau.

#### Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :

Eau.

#### Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

#### Équipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

### 6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

#### Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante

Tenir éloignées les sources d'incendie

#### Mesures pour la protection de l'environnement :

Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.

#### Méthodes de nettoyage/récupération :

Récueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

Tenir éloignées les sources d'incendie

#### Indications complémentaires :

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

### 7 Manipulation et stockage

#### Manipulation :

#### Précautions à prendre pour la manipulation:

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Conserver au frais et au sec en fûts très bien fermés

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

#### Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif

#### Stockage :

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Aucune exigence particulière.

#### Indications concernant le stockage commun :

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

#### Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés

**Nom du produit 3-Hexanone**

(suite de la page 1)

### 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :** Hotte de laboratoire fonctionnant correctement, conçue pour les produits chimiques dangereux, et ayant une vitesse moyenne d'aspiration de 33 mètres par minute.

**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

néant  
**Indications complémentaires :** Aucune donnée

**Equipement de protection individuel :**  
**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.  
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Protection respiratoire en cas de fortes concentrations

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de

qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Lunettes de protection.

Protection du visage

Vêtements de travail protecteurs.

**Protection respiratoire :**

**Protection des mains :**

**Matériau des gants**

**Protection des yeux :**

**Protection du corps :**

### 9 Propriétés physiques et chimiques

**Indications générales.**

**Forme :** liquide  
**Couleur :** incolore  
**Odeur :** sucrée

**Modification d'état**  
**Point de fusion :** non déterminé  
**Point d'ébullition :** 119-121°C  
**Température et début de la sublimation :** non déterminé

**Point d'éclair :** 15°C

**Température d'inflammation :** Non déterminé

**Température de décomposition :** Non déterminé

**Limites d'explosivité :**  
**inférieure :** Non déterminé  
**supérieure :** Non déterminé

**Pression de vapeur à 20°C:** 18 hPa

**Densité à 20°C:** 0,817 g/cm<sup>3</sup>

**Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20°C:** 14 g/l

### 10 Stabilité et réactivité

**Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

**Substances à éviter :** Agents d'oxydation

**Réactions dangereuses :** Aucune réaction dangereuse connue

**Produits de décomposition dangereux :** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### 11 Informations toxicologiques

**Toxicité aiguë :**

**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Oral	LD50	3360 µL/kg (rat)
Dermique	LD50	3170 µL/kg (rbt)
Inhalatoire	LCLo/4H	4000 ppm/4H (rat)
Effet d'irritation de la peau	mild	500 mg/24H (rbt)
Effet d'irritation des yeux	mild	500 mg/24H (rbt)

**Effet primaire d'irritation de la peau :** Causes mild irritant effect.  
**des yeux :** Peut entraîner irritation.

**Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.

**Indications toxicologiques complémentaires :** D'après ce que nous savons, la toxicité aiguë et chronique de cette substance n'est pas complètement connue. Aucune donnée de classification disponible concernant les propriétés cancérigènes de cette matière de la part de EPA, IARC, NTP, OSHA et ACGIH.

### 12 Informations écologiques

**Indications générales :** Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

**Produit :**  
**Recommandation :** Consulter les réglementations d'État, locales ou nationales pour une élimination appropriée.  
Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.  
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

**Emballages non nettoyés :**  
**Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

F

(suite page 3)

**Nom du produit 3-Hexanone**

(suite de la page 2)

**14 Prescriptions de transport**

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :



**Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :**

**Indice Kemler :** 3 (F1) Liquides inflammables.  
**No. UN :** 30  
**Groupe d'emballage :** 1224  
**Désignation du produit :** II  
 1224 CÉTONES, LIQUIDES, N.S.A. (pression de vapeur à 50°C 110 kPa, au maximum) (3-Hexanone)  
**Quantités limitées (LQ) :** LQ4  
**Catégorie de transport :** 2  
**Code de restriction en tunnels :** D/E

Transport maritime IMDG/GGVSee (ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :



**Classe IMDG/GGVmer :** 3  
**No. UN :** 1224  
**Label :** 3  
**Groupe d'emballage :** II  
**Polluant marin :** Non  
**Désignation technique exacte :** KETONES, LIQUID, N.O.S. (3-Hexanone)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :



**Classe ICAO/IATA :** 3  
**No. ID UN :** 1224  
**Label :** 3  
**Groupe d'emballage :** II  
**Désignation technique exacte :** KETONES, LIQUID, N.O.S. (3-Hexanone)

"Règlement type" de l'ONU:

UN1224, CÉTONES, LIQUIDES, N.S.A., 3, II

**15 Informations réglementaires**

**Marquage selon les directives CEE :**

**Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**



F Facilement inflammable

**Phrases R :** 11 Facilement inflammable.

**Phrases S :** 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.  
 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

**Prescriptions nationales :**

**Indications sur les restrictions de travail :** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes  
 Pour l'utilisation: seulement par des personnes techniquement qualifiées.

**Classe de pollution des eaux :** Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

**16 Autres données**

Les employeurs devraient considérer cette information seulement comme complément à leurs propres informations et devraient, de manière autonome, décider si cette information doit être appliquée afin d'assurer une utilisation correcte et de protéger la santé et la sécurité des employés. Cette information est fournie sans garantie et toute utilisation du produit non conforme à cette fiche de données de sécurité, ou en combinaison avec tout autre produit ou procédé, incombe à la responsabilité de l'utilisateur.

**Service établissant la fiche technique :**

Département pour la Santé, la Sécurité et l'Environnement  
 Zachariah Holt

**Contact :**

**Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
 RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IATA: International Air Transport Association  
 IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)  
 ICAO: International Civil Aviation Organization  
 ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)  
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
 HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)  
 LC50: Lethal concentration, 50 percent  
 LD50: Lethal dose, 50 percent